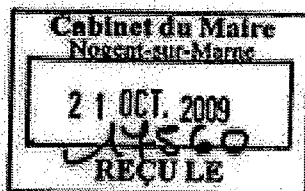


*Le Premier Ministre*



Paris, le 16 octobre 2009

*Monsieur le Maire,*

*A l'heure où le Gouvernement s'engage à modifier le statut de La Poste, j'ai cru nécessaire de vous adresser ce courrier pour vous sensibiliser sur notre démarche. Votre proximité avec les Français vous conduit naturellement à être vigilant sur l'évolution de cette grande entreprise de service public qu'est La Poste.*

*Avec le Président de la République, je veux donner à La Poste les moyens de répondre aux défis qui lui sont lancés. L'ouverture complète du marché postal européen, prévue au 1<sup>er</sup> janvier 2011, et l'usage grandissant des nouvelles technologies de communication qui a entraîné une forte réduction de l'activité courrier, exigent une transformation de La Poste, sous peine de déclin assuré. Face à ces défis, La Poste doit moderniser son outil industriel et développer de nouvelles activités à forte valeur ajoutée. Elle doit poursuivre son développement dans le nouveau contexte européen. Elle doit élargir la palette de ses produits et de ses services. Elle doit exercer encore plus efficacement ses métiers: distribution du courrier par les facteurs six jours par semaine, distribution de la presse, envoi de colis, fourniture de services financiers. Le gouvernement s'est d'ailleurs employé à étendre le champ des services bancaires proposés par la Poste avec la Banque Postale.*

*J'ai la conviction que La Poste, forte de son expérience, de l'engagement de ses personnels, et des liens anciens qu'elle entretient avec les Français, a la capacité de répondre à ces défis et de s'imposer face à ses concurrents. Mais pour cela, elle doit impérativement moderniser son statut. Le statut actuel de La Poste et le poids de son endettement - 6 milliards d'euros - ne lui permettent pas d'investir massivement.*

*La transformation du statut de l'entreprise est nécessaire pour que ses fonds propres soient renforcés. La loi confirmera que ces capitaux devront rester à 100 % publics. Elle permettra l'apport de 2,7 milliards d'euros de capitaux publics, le Gouvernement s'y est engagé. Investir aussi massivement dans La Poste, c'est la preuve de l'attachement du Président de la République et du Gouvernement à son caractère de service public. Notre choix est donc bien le contraire d'une privatisation !*

*Grâce à ces moyens supplémentaires, La Poste pourra conduire les investissements indispensables à son développement, qu'il s'agisse de la modernisation de l'outil industriel du courrier et des bureaux de poste, du développement des services liés au courrier, ou du colis express qui est un facteur de croissance majeur pour La Poste dans le contexte de l'explosion du commerce électronique.*

*L'attachement des Français à La Poste tient au fait qu'elle est un acteur essentiel de la vie de nos territoires et de la préservation de notre modèle de cohésion sociale. Je sais les élus locaux très attachés à cette dimension humaine. Je le suis aussi.*

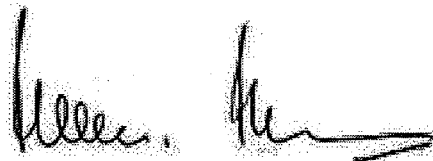
*La Poste compte près de 17 000 points d'accueil, répartis sur tout le territoire, qui sont autant de points d'animation de la vie locale et de renforcement du lien social. Elle exerce en outre une mission d'accessibilité aux services bancaires pour tous, grâce à laquelle la France est l'un des pays les mieux placés en Europe dans la lutte contre l'exclusion bancaire de nos concitoyens les plus modestes.*

*Les Français, comme les élus, sont soucieux que les missions de service public de La Poste continuent à être pleinement assurées à l'avenir. Le Gouvernement partage totalement ces préoccupations.*

*C'est d'abord en investissant massivement dans ses métiers que La Poste pourra assurer sur le long terme la poursuite de ses missions de service public. Le Gouvernement s'engage en outre à ce que les missions de service public aujourd'hui assurées par La Poste, et les moyens financiers nécessaires, soient garantis. Le futur contrat de présence territoriale qui sera signé fin 2010 entre l'Etat, La Poste, et l'Association des Maires de France garantira la poursuite de la mission d'aménagement du territoire de La Poste, à laquelle tous les Maires de France sont légitimement très attachés.*

*Tels sont les éléments d'information que je voulais vous adresser personnellement. Je voulais partager avec vous ma conviction que l'avenir de La Poste et de ses missions de service public dépendent largement de la réforme engagée. Par delà les étiquettes partisans, j'ai confiance dans votre jugement et votre sens de l'intérêt général.*

*Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.*



**François FILLON**